

Le 24 mars 2014

Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du Conseil de la Ville de Saint-Marc-des-Carières, tenue en public le 24 mars 2014 à 19h30 et à laquelle étaient présents messieurs Sylvain Naud, Carol Denis, Christian Gravel, Marc Boivin et madame Élyse Lachance formant quorum sous la présidence de monsieur Guy Denis, maire.

Heure du début de la séance extraordinaire : 19h30.

Un avis de convocation a été expédié tel que spécifié à l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes* à tous les membres du Conseil.

SM-088-03-14

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU QUE ledit ordre du jour est considéré ouvert à l'article 5) Divers.

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Carol Denis
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté et que le point 4 soit remis au mois d'avril.

SM-089-03-14

**EMBAUCHE D'UNE ADJOINTE-ADMINISTRATIVE AU
CENTRE RÉCRÉATIF CHANTAL PETITCLERC ET À L'HÔTEL
DE VILLE**

CONSIDÉRANT le processus de sélection, comprenant différents tests, une entrevue et un test psychométrique, est terminé;

CONSIDÉRANT que le comité est arrivé à un choix unanime selon les critères établis par celui-ci;

CONSIDÉRANT que le comité recommande madame Brigitte Huot;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Christian Gravel
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil approuve le choix du comité de sélection.

QUE madame Brigitte Huot soit engagée selon la classification de secrétaire échelon 4 et que les termes de la convention collective s'appliquent.

QUE la période de travail soit vers le 15 juin jusqu'à la mi-septembre en remplacement de madame Louise Allard durant le période estivale et de la mi-septembre à l'ouverture du Centre récréatif Chantal Petitclerc jusqu'à sa fermeture vers la mi-avril.

SM-090-03-14

**PLANS ET TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT SUR LE LOT
4 615 210 : AUTORISATION DE SIGNATURE**

CONSIDÉRANT les intérêts du Conseil à réaliser des plans et travaux d'aménagement sur le lot 4 615 210;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Marc Boivin
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil autorise le directeur des travaux publics, monsieur Ghislain Letellier, à signer pour et au nom de la Ville tous les documents dans le cadre de la mise en valeur des forêts privées telle qu'elle est définie dans la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (chapitre A-18.1) (2010, c.3, a.371) et dans les règlements afférents, ainsi que dans toute autre loi ou règlement qui y fait référence.

Période de questions

Le Président de la séance invite les citoyens à la période de questions.

Il y a eu dépôt d'une pétition concernant le terrain (parc vert) sur la rue Bourque par un contribuable.

SM-091-03-14

LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT que tous les points à l'ordre du jour étant épuisés;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Sylvain Naud
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la séance soit levée à 20h27.

Je, (maire ou président de la séance), ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général / greffier-trésorier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.

Guy Denis, maire

Marlène Gobeil, greffière-trés.-adj.

Guy Denis, maire